

ENCYCLOPÉDIE
DES
SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

RÉDIGÉE PAR
LES SAVANTS CATHOLIQUES LES PLUS ÉMINENTS
DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

1° Dictionnaire de la Bible

Publié par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice
Ancien professeur à l'Institut catholique de Paris, Secrétaire de la *Commission biblique*.

2° Dictionnaire de théologie catholique

Commencé sous la direction de A. VACANT, prof. au Sém. de Nancy,
Continué sous celle de Eug. MANGENOT, professeur à l'Institut catholique de Paris.

3° Dictionnaire d'archéologie chrétienne
et de liturgie

Publié par le R^{me} dom Fern. CABROL, abbé de Farnborough et dom H. LECLERCQ.

4° Dictionnaire d'histoire et de géographie
ecclésiastiques

Publié par Mgr Alfred BAUDRILLART, recteur de l'Institut catholique de Paris,
Albert VOGT, docteur ès lettres, et Urbain ROUZIÈS.

5° Dictionnaire de droit canonique

(En préparation)

la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, Leipzig, t. xv, 1892, p. 23. La position convient également bien. Voir ASEK, tribu et carte, t. 1, col. 1084. La différence de signification (**alia* = « supérieur », « place haute »), n'est pas un obstacle, la tradition ayant retenu la consonance plutôt que le sens des noms.

V. Guérin, *Galilée*, t. II, p. 62, décrit ainsi *Khirbet *Alia* : « Là, sur une colline dont les différentes plate-formes successives sont maintenant cultivées et ont été débarrassées des matériaux provenant d'habitations démolies qui les jonchaient, lesquels ont été ensuite amoncelés en gros tas réguliers comme des murs, avait été jadis construite une ville depuis longtemps sans doute complètement rasée. Il n'en subsiste plus actuellement que les assises inférieures d'une tour carrée, mesurant onze mètres sur chaque face et bâtie avec de magnifiques blocs parfaitement équarris et reposant sans ciment les uns sur les autres; l'intérieur en est envahi par des figuiers et des grenadiers. En outre, plusieurs citernes et un certain nombre de tombeaux sont assez bien conservés. Parmi ces tombeaux, les uns sont creusés dans le roc comme des fosses rectangulaires, que fermait un gros bloc monolithe servant de couvercle; les autres sont des grottes sépulcrales, dans lesquelles on descendait par plusieurs degrés et consistant en une seule chambre, où trois *arcosolia* cintrés surmontaient chacun deux auges funéraires contiguës. À côté de l'un de ces caveaux mortuaires, je remarque quelques petits cubes de mosaïque épars sur le sol. »

A. LEGENDRE.

CHALLÉKETH, nom hébreu (*šallékhēt*) d'une des portes du Temple. Vulgate : *porta que ducit (ad viam ascensionis)*. I Par., xxvi, 16. Voir SCHALLÉKETH.

1. CHAM (hébreu : *Hām*; Septante : *Nōū*), un des fils de Noé, très probablement le second, puisque la Genèse le place constamment entre Sem et Japhet. Gen., v, 31; vi, 10; vii, 13; x, 1; I Par., i, 4. Voir S. Augustin, *De civit. Dei*, xvi, t. xii, col. 477. Plusieurs ont pensé qu'il était le plus jeune des trois, d'après Gen., ix, 21, où la Vulgate l'appelle *minor*; mais l'hébreu dit : « petit, » ce qui ne décide rien; cf. dans l'hébreu, Gen., i, 16. En tenant donc compte du rang intermédiaire qu'occupe toujours le nom de Cham, il faut entendre le *minor* de la Vulgate dans le sens que l'adjectif « cadet » a quelquefois en français, c'est-à-dire le second des enfants, quel que soit leur nombre.

L'écrivain sacré fait observer par deux fois que Cham était le père de Chanaan, Gen., ix, 18, 22, soit pour préparer ce qui va suivre, soit pour attirer l'attention des Hébreux sur l'ancêtre de ceux qui occupaient en ce moment la terre promise aux enfants de Sem et d'Abraham. Il ne nous rapporte qu'un fait de l'histoire de Cham : c'est un trait d'odieuse irrévérence envers son père Noé, qui, après s'être laissé surprendre par le vin, était resté étendu nu dans sa tente. Cham s'empressa de sortir pour aller raconter à ses frères ce qu'il avait vu. Gen., ix, 21, 22. Noé apprit à son réveil la conduite de Cham, et il s'écria : « Maudit soit Chanaan ! Il sera à l'égard de ses frères l'esclave des esclaves, » c'est-à-dire le plus vil des esclaves. Gen., ix, 24-25. Noé donna encore plus de force à cette malédiction en conférant successivement à Sem et à Japhet une bénédiction spéciale, suivie d'une malédiction asservissant Chanaan à chacun d'eux. Gen., ix, 26-27.

Les Pères et les commentateurs se sont demandé pourquoi Noé a fait tomber cette triple malédiction non sur Cham, mais sur Chanaan, un des enfants du coupable; car c'est bien Chanaan qu'il faut lire avec l'hébreu et toutes les versions, sauf l'arabe, qui porte : « le père de Chanaan. » et quelques exemplaires des Septante, qui lisent « Chana ». Les uns estiment que Noé donna de préférence sa malédiction à Chanaan, parce que celui-ci,

DICTIONNAIRE DE LA BIBLE.

ayant le premier aperçu son aïeul en état d'ivresse, en aurait aussitôt informé son père et aurait ainsi provoqué l'irrévérence de ce dernier. Les autres ont pensé que, n'osant pas maudire Cham, parce qu'il avait été l'objet de la bénédiction divine après le déluge, Noé jeta sa malédiction sur un de ses fils, ce qui ne devait pas d'ailleurs être moins sensible au père, le vrai coupable. Celui-ci, du reste, se trouvait implicitement maudit dans la personne de son fils, et l'on voit, en effet, un indice assez clair de cette malédiction dans ce fait, que Noé bénit nommément Sem et Japhet, tandis qu'il garda le silence sur Cham. Le premier de ces deux sentiments est fondé sur une tradition dépourvue de toute preuve historique. Le second, le plus commun, a le défaut de ne pas expliquer pourquoi Noé maudit un seul de tous les enfants de Cham, et pourquoi Chanaan de préférence aux autres. Il faut probablement chercher cette explication dans le caractère des paroles de Noé, qui étaient, d'après les Pères, une prophétie plutôt qu'une malédiction. S. Augustin, *Quæst. xvii in Genes.*, t. xxxiv, col. 551; S. Jean Chrysostome, *Hom. xxx in Genes.*, t. lxxx, col. 271. Le patriarche prédit que la race de Cham sera vouée à l'esclavage, parce qu'elle imitera la conduite de son chef. Et pour exprimer sa prophétie d'une manière plus frappante, il se sert du nom de Chanaan, dont la signification devient ainsi prophétique; car Chanaan vient de *kān'a*, « être bas. » Cf. Jud., iv, 23. C'est un procédé littéraire fort usité dans la Bible, cf. Gen., v, 29; xli, 8, 16, 19, 22, et dont Noé se sert encore, deux versets plus loin, dans la bénédiction de Japhet. Gen., ix, 27. De même donc qu'il prédit l'expansion de la race de Japhet, « le dilaté, » ainsi prédit-il l'asservissement de la postérité de Cham, représentée par Chanaan, « le soumis ». Ajoutons que si Noé nomme ici Chanaan seul entre ses frères et de préférence à tout autre, on peut en donner cette raison, que l'esprit prophétique qui l'animait devait lui faire voir dans les descendants de Chanaan les premiers peupliers des Chamites sur lesquels tomberait sa malédiction, et assurément ceux qu'elle atteindrait le plus complètement. Les Chananéens devaient être asservis aux Hébreux en Palestine. Voir CHANANÉENS et GABAONITES.

Le souvenir de Cham paraît s'être conservé d'une manière plus ou moins reconnaissable dans les traditions nationales de différents peuples. Voir H. Liiken, *Les traditions de l'humanité*, Paris, 1862, t. II, liv. II, ch. III, p. 33-38; t. I, liv. I, ch. VI, p. 200-201. Mais la Bible ne nous dit plus rien de Cham après le récit de sa faute et de la malédiction qu'elle lui attira; elle se tait sur la contrée qu'il habita comme sur celles que durent habiter ses deux frères. Quatre fois, il est vrai, elle appelle l'Égypte « terre de Cham ». Ps. lxxviii, 51; cv (Vulgate, civ), 23, 27, cv (cv), 22. Mais peut-on conclure de là, comme l'ont fait quelques commentateurs, que Cham était venu se fixer en Égypte? Pour confirmer cette opinion, ils invoquent l'antériorité de la civilisation égyptienne par rapport à celle des autres contrées chamitiques, et l'appellation de Chemi, appliquée à l'Égypte dans les inscriptions des antiques monuments de la vallée du Nil. Mais il faut observer que, quand même le nom de Chemi aurait une étymologie patronymique, on n'en pourrait conclure, — non plus que de la locution biblique « terre de Cham », — que Cham habita lui-même l'Égypte; il pourrait n'y avoir dans l'une et l'autre dénomination qu'un simple souvenir de l'origine chamitique des Égyptiens, si l'on ne doit pas même interpréter d'une autre manière le nom de Cham dans les Psaumes.

Cham eut quatre fils : Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan (voir ces noms). Ils s'éloignèrent avant les autres petits-fils de Noé du berceau de l'humanité renouvelée après le déluge. On peut donc dire d'une manière générale que les Chamites occupèrent le midi de l'ancien continent. Mais tôt ou tard ils furent rejetés par les fils de Sem et de Japhet hors des pays où ils s'étaient fixés,

II. — 17

ou bien, restant dans ces pays, ils y furent asservis plus ou moins complètement. La malédiction de Noé contre leur père les a suivis partout, et partout la prophétie du patriarche s'est accomplie sur eux, à cause de la corruption qui accompagnait toujours leur brillante civilisation. Cf. I Par., IV, 40. Voir GADOR, t. III, col. 34.

Les Chamites précéderent les enfants de Sem et de Japhet dans les voies de la civilisation. Les plus anciens empires, à commencer par celui de Nemrod à Babylone, furent fondés par eux. Ils inventèrent l'écriture. Voir ALPHABET, t. I, col. 402-404. Le génie inventif des enfants de Cham et leurs heureuses aptitudes se manifestèrent presque partout d'une manière frappante. Ils s'adonnèrent au commerce et à l'industrie, et l'antiquité n'offre rien de comparable à ce que réalisaient en ce genre les Phéniciens et les Carthaginois. Quant aux arts, les richesses recueillies à Boulaq et dans les grands musées de l'Europe disent assez à quelle perfection ils avaient été portés, principalement en Egypte. Si tous les autres peuples chamites ne furent pas aussi avancés dans les arts, il est un point du moins qui leur est commun à tous en fait d'architecture : c'est un cachet de grandeur dans le plan et de puissance dans les moyens d'exécution, qu'ils ont su imprimer sur les monuments construits par leurs architectes. On a sans doute attribué aux Chamites une trop large part dans les constructions cyclopéennes de divers pays (voir *La Science catholique*, novembre 1892, p. 1550-1552); mais les monuments de l'Égypte, de la Phénicie, de la Babylone, du sud de l'Arabie, suffisent pour nous donner la plus haute idée de leur habileté comme constructeurs et des forces qu'ils surent mettre en œuvre pour remuer ces blocs énormes, les transporter au loin et les élever à des hauteurs prodigieuses. Ces grands ouvrages encore debout donnent l'idée d'une race forte, conformément à ce que l'Écriture nous dit de Nemrod. Gen., x, 8-9. Mais c'était surtout la force au service d'une civilisation toute matérielle, au sein de laquelle régnaient le plus grand désordre moral. Le paganisme antique, dans son ensemble, a été profondément corrompu; mais, en règle générale, les Chamites l'emportent en ce point sur les autres, et leurs dieux mêmes, ainsi que leur culte, offrent un caractère d'obscénité plus révoltant que partout ailleurs. Voir Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9^e édit., t. I, p. 279-280; E. Lefébure, *Le Cham et l'Adam égyptien*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. IX, 1887, p. 167-181. Et c'est ce qui explique comment, malgré leur vigueur originelle, ils ont dû finir par devenir les esclaves ou les sujets des races issues de Sem ou de Japhet. Cham était un homme aux instincts luxurieux; il les transmittait avec le sang à ses descendants, qui par leur immoralité allèrent, pour ainsi dire, au-devant de la malédiction prononcée contre Cham, parce qu'ils la méritaient aussi bien que lui. De la sorte ils travaillèrent eux-mêmes à l'accomplissement de la prophétie de Noé, et à mesure que par la mollesse et la luxure ils arrivèrent à un degré suffisant d'énervement, ils devinrent tour à tour « les esclaves de Sem » ou « les esclaves de Japhet ». Gen., IX, 26, 27. E. PALIS.

2. CHAM (hébreu : *Cham*; Septante : *Χάμ*), nom poétique de l'Égypte dans les Psaumes, LXXVII (LXXVIII), 51; CIV (CV), 23, 27; CV (CVI), 22. Ce pays est sans doute appelé ainsi parce qu'il fut peuplé par Mesraïm, fils de Cham, Gen., x, 6, 13-14, et probablement par allusion à l'un des noms que les Égyptiens donnaient à leur pays, celui de *Kemé*, , terre « noire ». Cf. A. Wiedemann, *Sammlung altägyptischer Wörter*, in-8°, Leipzig, 1883, p. 44, 45. « Les Égyptiens, dit Plutarque (*De Is. et Osir.*, 33, édit. Parthey, in-8°, Berlin, 1850, p. 58), dont le témoignage est confirmé par les monuments, appellent l'Égypte Chemi (*Χημί*), parce que la terre

en est très noire, comme le noir de l'œil. » Voir F. Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, 6^e édit., 1890, t. I, p. 338-339.

CHAMAAL (hébreu : *Bimhal*; Septante : *Βαμαλ*), un des fils de Jéphlat, de la tribu d'Asser. I Par., VII, 33. La Vulgate a lu un *z*, *k*, au lieu d'un *z*, *b*, pour la première lettre de ce nom.

1. CHAMAAM (hébreu : *Kimham*; Septante : *Χαμαμ*), fils de Berzellai de Galaad, II Reg., XIX, 37, et III Reg., II, 7. Après la défaite d'Absalom, il suivit David à Jérusalem. En considération des services que Berzellai son père lui avait rendus dans sa fuite, le roi combla de biens Chamaam et le recommanda en mourant à son fils Salomon. II Reg., XIX, 37, 38, 40 (hébreu, 38, 39, 41); III Reg., II, 7. Dans le texte hébreu de II Reg., XIX, 41, on lit *Kimham* au lieu de *Kimham*, par erreur de copiste. Cf. Josèphe, *Ant. jud.*, VII, XI, 4, qui l'appelle *Ἀχαμαμ*. Peut-être existe-t-il une relation entre Chamaam, le fils de Berzellai, et le caravansérail de Chamaam, situé près de Bethléhem, sur la route de Jérusalem en Égypte. Jer., XLI, 17. Voir CHAMAAM 2. E. LEVESQUE.

2. CHAMAAM (hébreu : *Kemoham*, au *ketib*; Septante : *Γασηρωχαμαμ*; *Codex Sinaiticus* : *Γασηρωχαμαμ*) indique, d'après la Vulgate, une localité située près de Bethléhem, et où s'arrêtèrent les Juifs qui, pour éviter la colère des Chaldéens après le meurtre de Goliath, se décidèrent à émigrer en Égypte. Jer., XLI, 17. Il est très probable cependant qu'il faut voir ici un nom d'homme plutôt qu'un nom de lieu. Si, dans le texte original, le *ketib* porte *קמחם*, *Kemoham*, un bon nombre de manuscrits donnent *כמחם*, *Kimham* (cf. B. Kennicott, *Vet. Testam. heb.*, Oxford, 1776-1780, t. II, p. 451), et c'est ainsi que s'appelaient les fils de Berzellai, dont il est question II Reg., XIX, 37, 38, 40. Les versions anciennes ont adopté cette leçon : Septante, *χαμαμ* ou *χαμαμ*, uni au mot précédent; syriaque, *Kemham*; Vulgate, *Chamaam*, et la paraphrase chaldaique, Jer., XLI, 17, applique son interprétation au personnage du livre des Rois, en disant que les Juifs s'arrêtèrent « dans le caravansérail que David avait donné à *Kimham*, fils de *Barzilai* de Galaad ». Le mot hébreu employé par Jérémie et traduit dans la Vulgate par *peregrinantes*, *gérât*, est un *אָנָכִי לַיְגֻרִים* qui, d'après son étymologie, *gâr*, « être pèlerin, étranger », signifie *diversorium*, *hospitium*, ce qu'on appelle aujourd'hui en Orient un khan ou caravansérail. Le *gérât* *Kimham* aurait donc été un de ces khans bâti pour les voyageurs par le fils de Berzellai près de Bethléhem. On suppose que David, par reconnaissance, lui avait donné une propriété près de la ville, et une hôtellerie de ce genre était très utilement placée sur la route des caravanes qui allaient de Palestine en Égypte. Telle est l'opinion de beaucoup de commentateurs. Quelques-uns cependant veulent à *gérât* substituer *goderât*, « parc à troupeaux. » Josèphe, en effet, *Ant. jud.*, X, IX, 5, donne au lieu en question le nom de *Μίνδερα*, qui a le même sens. La première partie du mot composé des Septante, *Γασηρωχαμαμ*, fait présumer une lecture semblable. Aquila traduit par *ἐν τοῖς σπαγμαῖς*, « dans les clôtures. » Mais on peut se demander à bon droit pourquoi on aurait ainsi remplacé un nom connu par un mot qu'on ne trouve plus ailleurs. Il faut dire ensuite que la version grecque offre de nombreuses variantes : on peut les voir dans H. B. Swete, *The Old Testament in Greek*, Cambridge, t. III, 1894, p. 339. Voir BETHLEHEM, t. I, col. 1690.

A. LEGENRE.

CHAMBRE A COUCHER. Hébreu : *hédér* ou *hédar ham-mittôt*, II (IV) Reg., XI, 2; II Par., XXII, 11; *hédar nishkâb*, Exod., VIII, 3; II Sam. (Reg.), IV, 7; II (IV) Reg., VI, 12; Eccl., X, 20; Septante : *κοιτών*,